

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc*

*Genève*

23



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

**AB**

Temps de parole : 1min 45s

Classement : 23<sup>ème</sup>

## **23<sup>ème</sup> session du Groupe de Travail sur l'Examen Périodique Universel**

**Examen de la Géorgie**

**Intervention de la délégation marocaine**

Genève, le 9 novembre 2015

Monsieur le Président,

Je voudrais souhaiter la bienvenue au Représentant de la délégation de Géorgie et le féliciter pour la présentation de ce rapport au titre de l'EPU.

Le Maroc se réjouit de la mise en œuvre effective de 136 recommandations et de l'engagement volontaire de la Géorgie à soumettre son rapport à mi-parcours sur le processus de suivi des recommandations acceptées, ainsi que sa coopération active avec le Conseil des droits de l'Homme.

Le Maroc salue les efforts consentis par la Géorgie afin d'exécuter des engagements pris pour se conformer aux normes internationales, à l'instar de l'instauration d'un certain nombre de mesures législatives et institutionnelles, en termes de protection et promotion des droits de l'Homme.

Le Royaume est encouragé par les avancées réalisées par la Géorgie, notamment:

- L'adoption d'un nouveau plan d'action contre la torture, [ainsi que les réformes des soins de santé dans le milieu carcéral]
- Les réformes progressives de la justice pénale [et celles de l'aide juridictionnelle accordée aux victimes, facilitant l'accès à la justice.]
- La suppression, dans la législation géorgienne, des restrictions au droit à la liberté d'expression [ainsi que l'élaboration d'un projet de loi autonome sur la liberté de l'information, conforme aux normes internationales]

Monsieur le Président,

Le Maroc félicite la Géorgie pour l'adoption d'un plan d'action national sur l'élimination de la violence domestique, dans le sillage du plan d'action national pour l'égalité des sexes, ainsi que pour l'adoption du Projet de code de justice pour mineurs, et la création de documents d'identité temporaires pour les enfants vivant et travaillant dans la rue.

Au sujet des personnes handicapées, le Royaume apprécie l'adoption du plan d'action gouvernemental sur l'égalité des chances.

Tout en reconnaissant les efforts réalisés, le Maroc recommande à la Géorgie :

- 1- de renforcer les dispositifs mis en place par la « Commission des droits de l'Homme et de l'intégration », pour une surveillance et une évaluation optimales de la situation des droits de l'homme dans le pays
- 2- de consolider sa stratégie nationale de réformes du système pénitentiaire, notamment pour favoriser la prompt réinsertion des détenus mineurs dans la société.

Je vous remercie M. le Président